

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYKETOL-AQ

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Agent d'étalement  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Danger par aspiration : Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P331 NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Combinaison de substances et polymères tensioactifs

**Composants dangereux**

| Composant                            | No.-CAS    | Concentration (%) |
|--------------------------------------|------------|-------------------|
| Paraffines normales (petrole), C5-20 | 64771-72-8 | >= 80 - < 100     |
| 1-Méthoxypropan-2-ol                 | 107-98-2   | >= 5 - < 10       |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas de contact avec la peau                    | : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.<br>En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.<br>Enlever immédiatement tout vêtement souillé.                                                                                                                                    |
| En cas de contact avec les yeux                   | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.                                                       |
| En cas d'ingestion                                | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne PAS faire vomir.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.<br>Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Pas d'information disponible.                                                                                                                                                                                                                                                                       |

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés                         | : Mousse résistant à l'alcool<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Moyens d'extinction inappropriés                       | : Jet d'eau à grand débit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Pas sensible à l'impact mécanique.<br>Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.<br><br>Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.                                                                                                                                                                                                    |
| Produits de combustion dangereux                       | : Oxydes de carbone                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Information supplémentaire                             | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.<br>Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers    | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

|                            |                                                      |
|----------------------------|------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, | : Utiliser un équipement de protection individuelle. |
|----------------------------|------------------------------------------------------|

## BYKETOL-AQ

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

équipement de protection et  
procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.  
Éloigner toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des  
concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler  
dans les zones basses.

Précautions pour la  
protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est  
possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer  
les autorités compétentes conformément aux dispositions  
locales.

Méthodes et matériel de  
confinement et de nettoyage

: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau  
absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de  
diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour  
l'élimination conformément aux réglementations locales /  
nationales (voir chapitre 13).

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une  
manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante  
dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous  
pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations  
locales et nationales.

Conditions de stockage  
sûres

: Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker  
verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être  
conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter

: Conserver à l'écart des agents oxydants.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de<br>valeur (Type | Paramètres<br>de contrôle / | Base |
|------------|---------|-------------------------|-----------------------------|------|
|------------|---------|-------------------------|-----------------------------|------|

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

|                      |          | d'exposition) | Concentration admissible         |           |
|----------------------|----------|---------------|----------------------------------|-----------|
| 1-Méthoxypropan-2-ol | 107-98-2 | TWA           | 50 ppm                           | ACGIH     |
| 1-Méthoxypropan-2-ol |          | STEL          | 100 ppm                          | ACGIH     |
| 1-Méthoxypropan-2-ol |          | TWA           | 100 ppm<br>360 mg/m <sup>3</sup> | NIOSH REL |
| 1-Méthoxypropan-2-ol |          | ST            | 150 ppm<br>540 mg/m <sup>3</sup> | NIOSH REL |

Hazardous components without workplace control parameters

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.

Protection des mains  
Matériel : Gants imperméables

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique : liquide  
Couleur : incolore  
Odeur : non significatif(ve)  
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point de fusion/point de congélation : < 32 °F (< 0 °C)  
Méthode: derived

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

|                                                       |                                                                                   |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : 248 °F (120 °C)<br>Méthode: derived                                             |
| Pression de vapeur                                    | : env. 13 hPa (68 °F (20 °C))<br>Méthode: derived                                 |
| Point d'éclair                                        | : 104 °F (40 °C)<br>Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755                           |
| Limite d'explosivité, supérieure                      | : Donnée non disponible                                                           |
| Limite d'explosivité, inférieure                      | : Donnée non disponible                                                           |
| Taux d'évaporation                                    | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité de vapeur relative                            | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité relative/Densité spécifique                   | : Donnée non disponible                                                           |
| Densité                                               | : 0.775 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))<br>Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Masse volumique apparente                             | : Non applicable                                                                  |
| Solubilité(s)<br>Hydrosolubilité                      | : non miscible                                                                    |
| Solubilité dans d'autres solvants                     | : Donnée non disponible                                                           |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau                 | : Donnée non disponible                                                           |
| Température d'inflammation                            | : > 392 °F (> 200 °C)<br>Méthode: DIN 51794                                       |
| Décomposition thermique                               | : Donnée non disponible                                                           |
| Viscosité<br>Viscosité, dynamique                     | : 2 mPa.s (68 °F (20 °C))                                                         |
| Viscosité, cinématique                                | : Donnée non disponible                                                           |
| Tension superficielle                                 | : Donnée non disponible                                                           |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

|                                      |                                                                                        |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                           | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique                   | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
|                                      | Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.                             |
| Conditions à éviter                  | : Chaleur, flammes et étincelles.                                                      |
| Matières incompatibles               | : Oxydants forts                                                                       |
| Produits de décomposition dangereux  | : Néant                                                                                |

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Yeux

Absorption par la peau

Contact avec la peau

Ingestion

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : 2,841 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****64771-72-8 Paraffines normales (petrole), C5-20:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,000 mg/kg

**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,016 mg/kg  
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1500 ppm

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): 13,000 mg/kg

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

**Composants:****64771-72-8 Paraffines normales (petrole), C5-20:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Espèce: Lapin

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:****64771-72-8 Paraffines normales (petrole), C5-20:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.5.

BPL: oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.6.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui



**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire  
L'contact prolongé du l'ingrédients avec la peau peut causer la dermatite.

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les voies respiratoires. Peuvent causer de mal de tête des étourdissement, des nausées et vomissement. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (sommolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

|                                       |                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réglementation                        | 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I                        |
| Remarques                             | Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)". |
| Information écologique supplémentaire | : Donnée non disponible                                                                                                                                                |

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : &lt;\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - N13.00000000 \*\*&gt;: &lt;\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - N13.00000000 \*\*&gt;

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

|                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| UN/ID No.                          | : UN 3092                        |
| Nom d'expédition des Nations unies | : 1-Methoxy-2-propanol, solution |
| Classe                             | : 3                              |

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 3092  
Nom d'expédition des Nations unies : 1-METHOXY-2-PROPANOL, SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-D  
Polluant marin : non

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 3092  
Nom d'expédition des Nations unies : 1-Methoxy-2-propanol, solution  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID  
Code ERG : 129  
Polluant marin : non  
Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**Non-volatile (poids)** : 4.0 %  
Méthode: 22 (10min/150°C)  
DIN EN ISO 3251  
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

**Massachusetts Right To Know**

1-Méthoxypropan-2-ol 107-98-2

**Pennsylvania Right To Know**

Paraffines normales (pétrole), C5-20 64771-72-8  
1-Méthoxypropan-2-ol 107-98-2  
Polymère -

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5272  
**Commercial**  
**d'Enregistrement de New**  
**Jersey pour le produit (NJ**  
**TSRN)**

**BYKETOL-AQ**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

|                                   |                                                                                                                          |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TSCA                              | : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) |
| Section 4 / 12(b)                 | : Non applicable                                                                                                         |
| Liste active de l'inventaire TSCA | : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés                                    |
| Section 5a                        | : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.                                          |
| Section 4 / 12(b)                 | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.                     |
| DSL                               | : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.                                                 |

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.